

Action-Boréale d'Abitibi-Témiscamingue
C.P. 2121, Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5A5

Monsieur Fernand Denis-Damee
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan

Le douze novembre 2004

Cher monsieur Denis-Damee,

Le vingt-neuf juillet dernier, monsieur Pierre Corbeil, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, s'est rendu dans la réserve d'Opitciwan pour tenter de répondre aux inquiétudes exprimées par les membres de votre communauté au sujet des coupes forestières abusives actuellement pratiquées par la compagnie Barrette-Chapais sur ce territoire. À cette occasion, des représentants de l'ensemble de votre communauté se sont adressés au ministre et à ses adjoints pour leur faire part des vives préoccupations que leur inspirent des opérations de coupe à grande échelle ne tenant aucun compte des dimensions culturelle, faunique et spirituelle associées par les Atikamekw à leur forêt.

Pour avoir constaté sur place l'étendue des dégâts, l'Action Boréale d'Abitibi-Témiscamingue se montre elle aussi sérieusement préoccupée par la progression rapide et par la nature intensive des coupes à blanc qui continuent de défigurer les paysages de cette région. Nous croyons, comme vous, que la foresterie québécoise doit impérativement s'ajuster aux demandes de plus en plus pressantes des nations autochtones qui réclament une juste part de la richesse collective et le respect de leur mode de vie traditionnel à titre de premiers habitants de la forêt boréale. Possédant eux-mêmes une scierie, les membres de votre communauté, nous le savons, ne s'opposent pas à l'exploitation de la forêt comme telle, à laquelle ils souhaitent plutôt être associés en tant que partenaires privilégiés, mais bien aux pratiques destructrices (1 400 000 mètres cubes concentrés sur 20% de l'aire commune!) qui caractérisent les méthodes d'une compagnie comme la Barrette-Chapais. Les coupes abusives et accélérées présentement effectuées dans la partie sud de l'aire commune 26-20 sont une véritable fuite en avant qui ne règlera certainement pas les problèmes d'approvisionnement de l'industrie forestière à long et moyen terme.

Devant l'impasse qui, au début de l'automne, caractérisait les discussions tenues entre le Conseil des Atikamekw, les représentants du MRNFP et ceux de la compagnie Barrette-Chapais, les membres de la communauté d'Opitciwan se sont fait imposer un niveau de récolte de 650 000 mètres cubes pour l'année 2004-2005. De plus, la compagnie se propose toujours de récolter 580 000 mètres

cubes par année au cours des deux années suivantes, ce qui constitue un niveau de prélèvement inacceptable, incompatible avec les usages fauniques traditionnels de votre peuple comme avec les activités des autres utilisateurs et pourvoyeurs de la région. L'Action Boréale d'Abitibi-Témiscamingue veut donc vous signifier qu'elle appuie entièrement vos demandes actuelles en vue de l'élaboration d'un plan d'aménagement forestier raisonnable dans l'aire commune 26-20 pour les années 2005-2006 et 2006-2007.

Nous souhaitons que les représentants du MRNFP reprennent sans tarder les discussions avec ceux de votre communauté pour en arriver à une solution à long terme, et ce, dans le respect de l'Entente-Cadre signée entre le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan et le gouvernement du Québec en janvier 2001. Un accord négocié entre les représentants de ces deux autorités, sans intercession de la part des compagnies forestières et de leurs intérêts privés, semble être la seule manière d'arrêter le processus de dévastation et de dégradation du milieu naturel actuellement en cours dans l'aire commune 26-20.

Soyez donc assuré, monsieur Denis-Damee, que l'ABAT soutient totalement la lutte que vous avez entreprise pour obtenir de l'industrie forestière qu'elle commence à limiter ses appétits dans le secteur du réservoir Gouin, et pour que les Atikamekw d'Opitciwan se voient enfin reconnaître un droit de regard et de participation active à la gestion des richesses naturelles de ce territoire. Celui où ils vivent, et auquel ils appartiennent...

Bien à vous,

L'Action Boréale d'Abitibi-Témiscamingue

CC : Pierre Corbeil, MRNFP
Thomas Mulcair, MENV
Jacques Robitaille, Barrette-Chapais
Chef Simon Awashish, Conseil de bande d'Opitciwan